

Recomposition de la Ceni

Gerry Taama prend acte et fait des observations

Moins de 24 heures après la deuxième réunion du comité de suivi de la Commission de la Communauté économique et monétaire ouest africaine (Cedeao), le parti Nouvel engagement togolais (Net) de Gerry Taama a pris « acte »...

PAGE 3



COOPERATION



Chine-Togo

Le Togolais Hervé Mewenemesse récompensé par Beijing International Radio

Les différents accords entre les pays d'Afrique et la Chine ne se limitent pas uniquement aux bénéfices diplomatiques et économiques...

PAGE 2

POLITIQUE



Préparatifs des scrutins à venir

Simulation d'enrôlement suivi de la formation des membres des CLC

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) poursuit les préliminaires à l'organisation des élections à venir au Togo. Parmi ces activités, une simulation...

PAGE 3

Commerce transfrontalier des produits agropastoraux, artisanaux et touristiques

Une étude validée par le Paiej-Sp et ses partenaires

Le Paiej-Sp a procédé à la validation le vendredi 21 septembre dernier d'une étude sur les circuits du commerce transfrontalier ...

PAGE 11



Éducation / statut particulier des enseignants, assistances diverses...

Ces actions qui augurent une bonne année et de bons résultats

Après avoir reçu les relevés de conclusion du groupe de travail mis en place pour trouver les solutions définitives à la crise qu'a connue le monde éducatif togolais l'année scolaire 2017-2018, le gouvernement a réagi par rapport aux préoccupations des syndicats de l'éducation. Le discours de souhait de bonne reprise des cours prononcé dimanche, veille de la rentrée...

PAGES 6&7

EDITO

Une CENI « exclusive » pour l'opposition...

Suite à la deuxième réunion du Comité de suivi de la feuille de route de la Cedeao, dimanche dernier à Lomé, tous les Togolais savent que l'opposition, notamment la Coalition des 14 partis de l'opposition, s'apprête à faire son entrée au sein de la Commission électorale nationale indépendante. Au fait, elle va rejoindre une Commission électorale nationale indépendante (CENI) dont elle a trainé l'image dans la boue en l'accablant de tous les noms d'oiseau. L'institution en charge d'organiser...

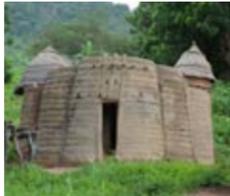
PAGE 3

Semaine de la diplomatie climatique

La France, l'Allemagne et l'Union européenne ensemble pour préserver la planète

PAGE 10



	SOMMAIRE	Bénin / Taxe sur les réseaux sociaux Le rétropédalage qui signe l'aveu d'échec de Talon ?  P4	Financement de l'immobilier La CRRH de l'Uemoa mobilise 90 milliards  P5	Salon international de l'industrie du tourisme Le Togo prendra part à la 40ème édition  P9	Environnement sain et santé La défécation à l'air libre ne semble pas reculer au Togo  P10	Coopération ACP/UE Les négociations pour un accord post-Cotonou démarrent en octobre  P11
---	----------	--	--	---	---	--

Chine-Togo

Le Togolais Hervé Mewenemesse récompensé par Beijing International Radio

Les différents accords entre les pays d'Afrique et la Chine ne se limitent pas uniquement aux bénéfiques diplomatiques et économiques. Ils rejaillissent aussi sur le monde médiatique. Placé sous le signe de l'amitié sino-africaine, le "Beijing International Radio" a célébré le 20 septembre dernier, deux événements au cours desquels des animateurs de la dite radio, dont un Togolais, ont été récompensés.

«Beijing International Radio» a célébré le deuxième anniversaire de l'obtention de sa nouvelle fréquence (92.3 FM). L'événement a été célébré dans un village aménagé situé à une centaine de kilomètres de la capitale chinoise. C'était une occasion pour la Radio de regrouper son staff et ses différents invités africains qui ont souvent contribué à animer les débats sur la coopération sino-africaine. Le staff de la Radio a également profité de l'occasion pour remettre des cadeaux de reconnaissance à ces différents invités africains qui ont souvent contribué à animer dans leurs studios des émissions

sur les relations sino-africaines. Le Togolais Hervé Mewenemesse en a également reçu et s'en réjouit: « je me réjouis de ce geste de la radio à mon endroit. J'ai toujours accueilli avec joie leurs invitations pour échanger des sujets liés à la coopération sino-africaine sur leur radio. Nous l'avions toujours fait dans une ambiance amicale qui nous a toujours permis d'apprendre mutuellement de l'Afrique et de la Chine ».

Cet événement a été l'occasion pour la Radio de célébrer également le succès du Sommet Focac 2018 à Beijing. La rencontre a également été une



Hervé Mewenemesse recevant son prix

aubaine de connaître le village « the Sansi Village in Yanqing County, Beijing », un magnifique

village en plein réaménagement par le gouvernement chinois.

Attipoe Edem Kodjo

Bas-Mono

Gala de la fraternité entre les jeunes

L'Association Sportive de Togbui Awatsè Football Club (ASTA FC) d'Afagnan a remporté le trophée du Gala de la fraternité des jeunes, organisé dimanche 9 septembre 2018 dernier sur le terrain du CEG Afagnan Ville.

Le trophée a été emporté par ASTA FC qui a battu en finale Mono Star sur un score de 2 buts à 0. Les joueurs d'ASTA FC se sont montrés plus déterminant en apportant des actions offensives dans le camp de Mono Star.

Akébou

Organisation des fêtes de retrouvailles

Les natifs et résidents de Yalla et de Djakpodi dans l'Akébou ont organisé du 5 au 9 septembre 2018 à Yalla et Kamina, des fêtes de retrouvailles entre les fils et filles des deux localités. A Yalla l'apothéose des festivités a été marquée le samedi 8 septembre 2018 par la prestation des groupes folkloriques. A Djakpodi les populations ont suivi le dimanche 9 septembre, une communication portant sur la fondation de Djakpodi.

Wawa

Sensibilisation de masse sur la gouvernance et la corruption

Plusieurs acteurs de développement issus des communautés et autres ont pris part le jeudi 6 septembre 2018 à une campagne sur la gouvernance et la corruption.

Initiée par l'Association des Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH), l'objectif est d'augmenter la prise de conscience et la participation des citoyens à travers l'éducation, la formation, la sensibilisation et le plaidoyer sur les méfaits du phénomène pour une plus grande transparence dans la gestion des affaires publiques.

Amlamé

Campagne de sensibilisation contre la corruption

L'Association de Jeunes Engagés pour l'Action Humanitaire (AJEAH) a organisé le mardi 4 septembre 2018 une campagne d'éducation, d'information et de sensibilisation sur la gouvernance et la corruption dans la région des Plateaux. A travers cette campagne, l'ONG Ajeah entend accroître la prise de conscience des citoyens vis-à-vis de la corruption, en vue de leur permettre de participer à la lutte contre le phénomène dans divers secteurs de la vie publique. Il s'agit aussi de les édifier sur le concept de la corruption, ses causes et ses conséquences ainsi que sur les moyens de lutte contre le fléau.



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
 Edité par DIRECT MEDIA RCCM
 N° TG_LOM 2015 B 1045
 BP : 30117 Lomé - Togo
 Tél : (+228) 22 25 02 23 /
 90 15 39 77 / 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail : atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 Tw: @togomatin1
 Mson de la Presse: Casier N° 53
 Siège

Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
 Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :
 Rachidou Zakari

Responsable web:
 Carlos Amevor

Comité de rédaction:
 Françoise Dasilva
 Alexandre Wémima
 Edem Dadzie

Essoyodou Awih

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
 Gloria Léma Yagla

Service commercial:
 DIRECT AGENCE
 Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
 Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

EDITO

... les élections dans notre pays, malgré ces attaques, a fait son chemin du mieux qu'elle pouvait jusqu'à ce verdict du Comité de suivi qui tombe comme un couperet, surtout sur le code électoral, ainsi violé en certaines de ses dispositions comme les articles 12, 14 et 19.

Ainsi, la CENI va vers « une recomposition », qui foule au pied des dispositions existantes. Ce qui est purement et simplement synonyme de sacrifices consentis par les uns et les autres, notamment la majorité UNIR au pouvoir et les facilitateurs à

travers leurs représentants. L'on aurait bien voulu que l'opposition sache retourner l'ascenseur, au moment venu, c'est-à-dire qu'elle sache taire des tintamarres et vacarmes stériles au moment où l'on aura besoin d'avancer pour faire avancer notre pays. Mais l'on doute bien. Car tout porte à croire que le rouleau compresseur, malicieusement, téléguidé par certaines figures de cette opposition n'a pas fini de livrer tous ses secrets, même après cet accord sur la recomposition de la CENI. Or, Jean de La Fontaine, dans « La poule aux œufs d'or », écrivait que: « l'avarice perd tout en voulant tout gagner ». Cette phrase s'avère une

leçon pour les partis qui, au sein de cette Coalition de l'opposition, veulent faire de l'exclusion, leur sport favori. Ces partis voulant faire bénéficier à leurs militants essentiellement, des avantages financiers relatifs à l'organisation des élections sèment déjà des germes de division au sein de la Coalition. La bataille pour la CENI et pour les Réformes, au lieu d'être une véritable bataille idéologique, devient une bataille des enjeux autour d'espèces sonnantes et trébuchantes. Qui a dit que l'argent a peur du bruit ? Le sempiternel jeu d'intérêts qui tire son origine dans le positionnement des hommes dans l'arène politique, est en

train d'être battu en brèche essentiellement par le parti du Chef de file de l'opposition dont la boulimie et la gourmandise se passent de commentaire.

Il faut dire que l'ANC veut tout avoir. Contre vents et marées. De quoi interpellé les consciences sur les vraies motivations d'un parti qui aspire conquérir le suffrage de tous les Togolais. L'ANC marche d'ailleurs aisément sur les platebandes de son allié PNP de Tikpi Atchadam, au grand dam des militants de ce parti, qui a un poids non moins important dans la Coalition.

Des pratiques, somme toute, à l'antipode de la démocratie que ce parti réclame à

cor et à cri. Le chef de file de l'opposition abuse de ses prérogatives quand il ramène tout à son niveau. Quand il refuse de loger à la même enseigne les partis de la coalition. Mais attendons de voir concrètement ce à quoi va ressembler cette participation de l'opposition à la CENI. Le Temps nous dira.

Et si la coalition commence par changer en elle, ce qu'elle veut changer autour d'elle... Simples suggestions ! Pour parler comme Gandhi, « vous devez être le changement que vous voulez voir dans ce monde. »

Dieudonné Korolakina

Recomposition de la Ceni

Gerry Taama prend acte et fait des observations

Moins de 24 heures après la deuxième réunion du comité de suivi de la Commission de la Communauté économique et monétaire ouest africaine (Cedeao), le parti **Nouvel engagement togolais (Net)** de Gerry Taama a pris « acte » des nouvelles recommandations de l'organisation communautaire.



Gerry Taama

Le **Nouvel engagement togolais** a précisé sa position sur la recomposition de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) à l'occasion d'une conférence de presse animée en début de journée d'hier par son président. Pour le parti d'opposition

extraparlamentaire et non membre de la Coalition des 14 partis qui mène la danse sur la scène politique nationale depuis une année maintenant, le remaniement de la Commission de la Cedeao va à l'encontre de l'esprit du Code électoral. Les représentants des

émisaires ghanéen et guinéen ainsi que le président de la Commission Jean-Claude Brou avaient en effet fait converger les points de vue de la majorité présidentielle et de la coalition de l'opposition sur la recomposition de la Ceni. Chacune des deux parties qui prennent part à la table ronde du dialogue devra désigner 8 de ses représentants à l'instance électorale soit, 5 issus de la majorité ou de l'opposition parlementaire et trois issus de la société civile et des partis extraparlamentaires.

Mais pour le parti de Gerry Taama, « au-delà du caractère contestable de cette recomposition qui viole les articles 12, 14

et 19 du code électoral de notre pays, on prend acte de cette décision et ne la contestera pas » pour, dit-il, dans l'intérêt supérieur de la nation togolaise. Ces articles sont relatifs à la composition des membres de l'instance électorale, leur désignation par l'Assemblée nationale ainsi que leur mandat.

Tout en gardant à l'esprit que ses pairs de la Coalition ne solliciteront pas l'expertise du Net à la Ceni dans le cadre de leur représentation, le parti exclut par ailleurs toute éventualité de prendre « part aux travaux de la Ceni comme étant un parti extraparlamentaire nommé par le parti Union pour la République ». Le **Nouvel**

engagement togolais annonce la reprise de ses travaux sur le terrain en vue de conquérir, « 4 à 5 sièges à la future Assemblée nationale ».

L'occasion a été pour le bureau du Net de faire également un bilan de ses activités depuis octobre 2017, date à laquelle le parti a envoyé un représentant à la Commission électorale. « Pendant 11 mois que nous avons représenté l'opposition dans cette institution, nous nous sommes attachés à veiller au respect des normes et règles démocratiques, et nous féliciterons, le moment venu, tous nos collaborateurs et tous nos militants qui, à la Ceni, dans les Celi et les CLC, ont abattu un travail remarquable dont vont hériter ceux qui seront désignés par l'opposition parlementaire pour poursuivre le travail », se félicite Gerry Taama.

Prosper Awih

Préparatifs des scrutins à venir

Simulation d'enrôlement suivi de la formation des membres des CLC

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) poursuit les préalables à l'organisation des élections à venir au Togo. Parmi ces activités, une simulation d'enrôlement sur le site de la foire Togo 2000, suivie ce lundi du lancement de la formation des membres des Centres des listes et cartes (CLC).

Dimanche dernier, en présence du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpepsi, et du président de la Ceni, le professeur Kodjona Kadanga, cette étape importante a été franchie. Après donc le recrutement et la formation des

opérateurs de saisie, il était nécessaire de tester l'ensemble du mécanisme. La Ceni rassure les Togolais, parce que tout est prêt pour le démarrage du recensement le 1er septembre prochain. La preuve, la séance de simulation s'est déroulée à merveille. « Le système a été rapide. Les agents ont pris ma carte pour des

renseignements et ensuite, je suis allée à la machine pour finalement obtenir ma carte », témoigne une compatriote venue pour l'occasion.

Selon les responsables de la Ceni, 3227 kits biométriques seront déployés dans 4329 centres de recensement et de vote. 5909 comités



Le président de la Ceni montrant sa carte d'électeur

de listes et cartes ont été constitués. « Toutes les conditions sont réunies pour un recensement de tous les citoyens en vue d'établir un fichier électoral fiable », affirme le professeur Kodjona

Kadanga. Pour couronner toutes ces avancées, une séance a été organisée hier au siège de la Ceni pour le lancement de la formation des membres des Centres des listes et cartes (CLC).

La Rédaction

Bénin / Taxe sur les réseaux sociaux

Le rétropédalage qui signe l'aveu d'échec de Talon ?

C'est la nouvelle qui fait couler beaucoup d'encre au Bénin, depuis le projet de loi électoral qui augmente les cautions électorales dans le pays. Avez-vous un recul avisé d'un gouvernement qui a su mesurer l'ampleur et les conséquences d'une nouvelle loi très contestée ?

Le décret n°2018-341 du 25 juillet 2018 portant l'introduction d'une taxation sur les réseaux sociaux aurait été le point culminant d'une vague de réformes contraignantes du gouvernement Talon qui n'arrive pas à passer. Modification de la loi électorale, avec l'augmentation de la caution pour être président de la République plus que décuplée, l'encadrement du droit de grève pour les fonctionnaires de la santé et de l'éducation, sont entre autres, des réformes qui ont soulevé et unis une grande partie des béninois ces derniers mois.

Face à la vive contestation qui enfle surtout sur les réseaux sociaux, avec à la clé des ténors du domaine comme Reckya Madougou, ancienne chargée de

mission à la présidence de la République béninoise et actuelle conseillère à la présidence de la République togolaise, le président Patrice Talon s'est ravisé.

L'argument officiel annoncé par le gouvernement fait état de l'impact négatif que le prélèvement aurait sur les consommateurs. Ce qui pourrait occasionner d'énormes difficultés et perturbations techniques. Autres argument avancé, l'augmentation des tarifs aura un impact certains sur la démocratie, notamment la liberté d'expression car, cette hausse des coûts privera l'accès internet aux plus pauvres.

Ce dernier argument pousse indubitablement à un rapprochement systématique avec l'augmentation de la caution pour la candidature à la

présidentielle au Bénin qui est passée de 50 millions à plus de 300 millions. Le gouvernement Talon ne s'est-il pas aussi inquiété de l'impact que cette réforme aurait sur la démocratie, notamment l'égalité des chances donné à tous les citoyens d'un pays d'exercer les fonctions de l'Etat ?

Le gouvernement a eu le bon réflexe de convoquer rapidement les opérateurs GSM, les associations de consommateurs et les différentes parties prenantes afin de mettre sur pied un comité pour définir les mesures appropriées en faveur d'une tarification juste et acceptable pour tous. Laquelle passera par un ajustement du système de tarification du secteur aux nouveaux usages et aux technologies numériques. Mais cela le met désormais

**Patrice Talon**

en position de faiblesse.

« Gouverner, c'est prévoir », dit-on. Et face à ce rétropédalage du gouvernement Talon entame à n'en point douter leur capacité à prendre des décisions réfléchies et responsables. L'annulation du décret ainsi visé peut-

être interprété par certains comme une décision sage. Mais il dénote plutôt une certaine fébrilité de ce gouvernement qui ouvre, sans le savoir la voie à la contestation des réformes même souhaitables pour l'avancement du pays.

Alexandre Wémima**Gambie / Réconciliation**

La Commission vérité, réconciliation et réparations prend forme

En Gambie, la Commission vérité, réconciliation et réparations promise par le nouveau gouvernement est en train de prendre forme. La majorité de ses membres ont été nommés, et son inauguration officielle devrait se tenir en octobre 2018. Pour autant, la population se pose encore de nombreuses questions sur son rôle, son indépendance, la place accordée aux victimes, les réparations.

Une réunion publique était donc organisée, samedi 22 septembre, près de Banjul, pour que chacun puisse exprimer ce qu'il attend de cette Commission.

Sainey Faye a été torturé par la NIA, l'agence de renseignements, au début du régime de Jammeh. Il espère

que cette commission lui offrira enfin un espace pour s'exprimer : « A la NIA, ils nous déshabillaient, et nous donnaient des chocs électriques, sur les parties intimes, et puis ils approchaient une flamme près de nos oreilles, et nous forçaient à parler. Nous, les victimes, il faut que l'on

dise notre vérité, avant de parler de réconciliation. Maintenant, on va pouvoir raconter ce qui s'est passé ».

Une telle commission a aussi besoin de temps pour s'installer. Et cela peut être frustrant comme l'explique Yama Lowe : « C'est vrai, la commission progresse, mais

de façon très lente selon moi. Ici, en Gambie, tant que quelque chose n'a pas vraiment commencé, on n'y croit pas. Et cela fait deux ans que les victimes sont toujours en souffrance. Et pour ceux qui ont besoin de traitement, il devrait y avoir une procédure rapide ».

En face, on trouve des membres de la commission attentifs, comme Mustapha Kah, qui en profite pour rappeler quels seront ses pouvoirs : « Parfois les attentes dépassent le

mandat de la commission. Nous ne sommes pas un tribunal. L'une de nos principales missions c'est d'enquêter sur ce qui s'est passé, et si nécessaire nous ferons parfois des recommandations pour des poursuites judiciaires ».

D'autres réunions devraient être organisées avant le lancement de la commission, pour que les Gambiens puissent participer à sa mise en place.

Rfi.fr**Congo**

Sassou Nguesso crée une Haute autorité de lutte contre la corruption

Tous les pays africains ou presque, semblent résolument engagés à prendre des mesures idoines pour éradiquer la corruption. Au pays de Sassou Nguesso, l'heure est la création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption, en remplacement de l'actuelle Commission anti-corruption et de l'Observatoire qui ont montré leurs limites.

En fin de semaine dernière, le président Sassou Nguesso signait un décret en Conseil des ministres pour la création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption, encadrant également le choix de son dirigeant.

Le président Nguesso réagirait-il au dernier classement de son

pays dans le rapport de Transparency International de février 2018 qui classait le Congo à la 161ème place sur les 180 pays à travers le monde, régressant ainsi de 15 places par rapport à 2015 ?

Ce qui paraît évident, c'est que la création de cette entité n'est pas anodine. Elle intervient à un moment

où la justice suisse a condamné fin août un ex-négociant de pétrole au Congo pour versements de pots de vin. Une affaire qui impliquerait non seulement la Société nationale de pétrole du Congo (SNPC), mais aussi Edgar Nguesso, neveu du président Denis Sassou Nguesso.

En créant par ailleurs cette

nouvelle instance anti-corruption indépendante, le président congolais répond à l'une des conditions du Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre des réformes préalables à un appui financier de l'Institution de Bretton Woods, dans un contexte de crise économique. Rappelons que ces réformes touchent la gouvernance, la transparence, et la gestion des finances publiques.

Le communiqué lu par le porte-parole du gouvernement, Thierry Lézin MOUNGALLA était clair et simple. « L'objectif de cette HALC est de rompre avec les

mentalités déviantes et les comportements négatifs du passé, et ce dans le souci de prévenir et réprimer plus efficacement les actes de corruption, de concussion et de fraude ».

En ce qui concerne la gestion de la future entité, le gouvernement a décidé que la direction de la HALC sera confiée à une personnalité choisie après un appel à candidatures publiques, auquel « tout Congolais jouissant de ses droits civiques et non condamné pour des crimes ou délits, ou à une sanction privative de liberté, pourra postuler ».

T.M.

Digitalisation de l'économie et émergence de nouveaux services L'interopérabilité des services électroniques est-elle une nouveauté ?

En Conseil des ministres en fin de semaine dernière à la présidence de la République, le gouvernement togolais a écouté une communication relative à l'interopérabilité des services financiers électroniques.

La communication écoutée par l'exécutif togolais a conduit le Conseil des ministres, sur proposition de la ministre en charge des Postes et de l'Economie numérique, à instruire la mise en place d'un mécanisme devant faciliter les procédures de transaction des opérateurs abonnés aux services d'un fournisseur ou titulaires d'un compte bancaire dans un établissement de la place.

En adoptant la réforme de services numériques, l'Etat se place dans la droite ligne de la tendance des populations à l'usage des services plus novateurs liés aux technologies de l'information et de la communication. La réforme fait en effet suite à l'adoption au premier trimestre de cette année, du projet

Eco CCP à travers lequel le gouvernement projette de mettre au service des populations, des offres de services bancaires dont l'usage peut être effectué depuis le téléphone par le titulaire du compte.

L'interopérabilité des services financiers électroniques est « la capacité donnée aux usagers bancaires d'échanger de l'argent via des solutions offertes par différents fournisseurs, acteurs de paiement mobile et électronique bancaire ou non ». D'après le communiqué qui a sanctionné la fin des travaux du Conseil des ministres, l'interopérabilité permet par ailleurs de « faciliter les transferts de fonds des comptes bancaires vers des portefeuilles d'argent mobile et vice-versa ». Elle a également la

portée d'assouplir ou même de rendre possible, l'interaction des utilisateurs d'un réseau de mobile money avec les utilisateurs d'un autre réseau de mobile money. Pour illustration, ce service met « désormais » en relation, les usagers du service de transfert mobile Tmoney de Togo Cellulaire avec les abonnés au service Flooz du Groupe Atlantic Telecom (Moov).

Si pour l'opérateur Moov, il n'était pas possible de transférer de l'argent vers son concurrent Togocel, l'on sait cependant que, dès le lancement, en mars dernier, du service Tmoney, les premiers responsables de la société Togocel ont opérationnalisé le transfert via le service Flooz. Sauf que, l'utilisateur du service



Cina Lawson, ministre en charge de l'Économie numérique

devrait payer à partir de 200 Francs CFA pour transférer vers un compte Flooz alors que le service est gratuit quand il s'agit d'un transfert intra réseau (Tmoney vers Tmoney). Au fond, la communication du ministère en charge de l'Economie et des Finances n'est pas d'une grande nouveauté tant, cette opération est opérationnelle depuis plus d'une année maintenant.

Mais pour le gouvernement, ce système apportera au Togo, de nombreux avantages à travers la création de TogoPAY, une plateforme interopérable

de paiement électronique qui sera réalisée dans le cadre « d'un partenariat public et privé afin d'en assurer l'efficacité et l'efficacité ». Pour l'exécutif, la mise en place de la plateforme TogoPAY fera passer le Togo au rang du « premier pays de l'Uemoa à mettre en œuvre une telle initiative qui s'appuie sur une approche intégrée permettant d'en faire un point de contact unique pour toutes les modalités de paiement et faciliter la digitalisation de l'économie et l'émergence de nouveaux services ».

Prosper Awih

Financement de l'immobilier

La CRRH de l'Uemoa mobilise 90 milliards

Le ministre en charge de l'Economie et des Finances a pris part en fin de semaine dernière, à Abidjan en Côte d'Ivoire, à la cérémonie de lancement conjoint d'un projet de promotion de la construction d'habitat abordable dans l'espace sous régional.

Le projet est une initiative de la Banque mondiale et de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) pour la promotion du financement de l'habitat au sein de l'espace communautaire. Le projet a été lancé conjointement avec la Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'Uemoa (CRRH-UEMOA) et a pour objectif d'améliorer le financement de l'habitat dans l'Uemoa, en particulier pour les populations à revenus modestes ou irréguliers.

La cérémonie du vendredi dernier a été présidée par Romuald Wadagni, le ministre béninois en charge de l'Economie

et des Finances, également président en exercice du Conseil des ministres de l'Uemoa. Le lancement du projet a également enregistré la participation d'autres ministres des Finances à l'instar de ceux de la Côte d'Ivoire, du Niger ou encore du Mali et de la Guinée Bissau. Etaient également présents, les premiers responsables de la Commission de l'Uemoa et ceux de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'ouest (Cedeao).

C'est depuis octobre 2017 que les conventions relatives à ce projet ont été signées à Washington entre la Banque ouest africaine de développement (BOAD), la Commission de l'Uemoa, la CRRH-UEMOA



Les officiels Jeudi à Abidjan

et le groupe de la Banque mondiale pour près de 90.7 milliards de francs CFA dont 76 milliards pour le refinancement des banques et systèmes financiers décentralisés et 14.7 milliards de francs CFA l'assistance technique.

Pour le directeur général de la CRRH-UEMOA, « ce

projet devrait faciliter la production d'environ 50 mille nouveaux prêts hypothécaires et permettra de mobiliser davantage de ressources pour le financement de l'habitat et de l'habitat social grâce à nos émissions obligataires sur le marché financier régional et à

l'allongement de leurs maturités ».

Le projet est d'une portée majeure tant, d'après les estimations des Nations unies, la population de l'Uemoa doublera en 2050 pour atteindre les 200 millions d'habitants. Il faudra donc agir vite dans la mesure où il est annoncé que « cette tendance aggravera l'important déficit actuel de logements estimé à 800 mille unités par pendant que les banques n'octroient que 15 mille nouveaux prêts hypothécaires par an ». Pour sa part, Pierre Laporte, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour l'Afrique note « pour que le projet soit le plus efficace, il est important qu'il soit accompagné par des réformes nationales au niveau de la gestion du foncier et des politiques de logements abordables ».

Togo Matin

Éducation / statut particulier des enseignants, assistances diverses...

Ces actions qui augurent une bonne année et de bons résultats

Après avoir reçu les relevés de conclusion du groupe de travail mis en place pour trouver les solutions définitives à la crise qu'a connue le monde éducatif togolais l'année scolaire 2017-2018, le gouvernement a réagi par rapport aux préoccupations des syndicats de l'éducation. Le discours de souhait de bonne reprise des cours prononcé dimanche, veille de la rentrée par le professeur Komi Paalamwé Tchakpélé, ministre en charge des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle n'a pas manqué d'afficher la bonne volonté du gouvernement de donner satisfaction aux revendications des enseignants. Dans son discours, le ministre n'a pas manqué d'évoquer les termes des accords et de tracer les perspectives pour une réussite de la nouvelle année scolaire entamée il y a 48 heures. Retour dans ce dossier des actions mis en œuvre par le gouvernement pour une année scolaire 2018-2019 réussie et les résultats des actions menées il y a quelques années.



Le P.M Komi Selom Klassou

Le nouveau statut particulier des enseignants enfin disponible

Les enseignants togolais disposent dorénavant de leur statut particulier conformément au décret pris par le gouvernement en conseil des ministres le 28 août 2018. Ceci pour satisfaire cette revendication faite par le syndicat des enseignants. La version finale du document a été remise au Premier ministre Komi Sélom Klassou au cours d'une cérémonie qui a connu la présence de l'ensemble des acteurs du système éducatif notamment les ministres en charge du secteur, les responsables des fédérations et centrales syndicales, ceux des associations des parents

d'élèves, les membres de l'enseignement confessionnel et autres partenaires techniques et financiers. La disponibilité du statut fixée au 02 octobre passé avant l'actuelle rentrée scolaire était l'une des exigences de la Coordination des syndicats des enseignants du Togo (Cset) qui avait d'ailleurs entre-temps menacé de rentrer en grève si le document final n'était pas prêt avant le début de la nouvelle année scolaire. C'est donc un nouveau palier qui vient d'être franchi en faveur de la résolution des problèmes qui minent le secteur de l'éducation au Togo. Le document remis au gouvernement a préalablement fait l'objet d'amendements et de validation par l'ensemble des acteurs de l'éducation à travers

de multiples rencontres tenues entre le gouvernement, les responsables syndicaux et des parents d'élèves. Les grands axes du statut (élaboré dans un esprit participatif) par le comité mis en place à cet effet, concernent la professionnalisation de la fonction enseignante avec en toile de fond, la formation professionnelle avant tout recrutement et la formation continue, l'éthique et la déontologie du métier d'enseignant, la carrière et l'évolution des enseignants, les avantages et les droits de même que les obligations relatives à la discipline. « Comme aucune œuvre humaine n'est parfaite, nous pensons que des améliorations en termes d'analyses globales des questions du secteur de l'éducation seront apportées », a souligné le Premier ministre. Il a saisi l'occasion pour annoncer l'augmentation de 5.000 F CFA apportée à la prime d'incitation à la fonction enseignante au Togo. Selon ses explications, il s'agit d'une nouvelle preuve de la bonne foi et de la détermination du gouvernement à créer les conditions d'une année scolaire paisible, sereine et fructueuse

pour tous les acteurs. Les enseignants eux, demandaient cependant la revalorisation de prime unique (rassemblement de toutes les primes) dont le montant en pourcentage s'élève à 35 % du salaire de base pour les débutants de la catégorie C et 19 % pour la catégorie A 1. Que ce soit du côté de la Cset ou de l'Union des syndicats indépendants du Togo (Unsit), la disponibilité du document est un acquis en soi, en attendant l'application des dispositions. Les responsables de ces organisations ont affirmé avoir pris acte de la proposition du gouvernement en attendant la décision de la base, au cours des assemblées générales prévues ce samedi 29 septembre. « Nous avons pris acte de ce que le Premier ministre a dit. Demain samedi, nous organisons les Assemblées générales pour rendre compte à nos mandants qui sont les camarades enseignants. Nous estimons qu'il y a un acquis, et c'est à ces assemblées générales qu'on connaîtra la position des enseignants », avait déclaré à la presse, Atsou Atcha Ilétou, porte-parole de la CSET.

Les engagements pris par le gouvernement vis-à-vis des enseignants

Les différentes contributions au sein du groupe de travail ont permis de mettre en évidence les plus importantes mesures engagées par l'Etat au cours des dernières années, pour répondre aux préoccupations et aux revendications des enseignants du secteur public, d'identifier les défis et besoins prioritaires auxquels le secteur de l'éducation demeure confronté, et de prendre connaissance des moyens et ressources budgétaires alloués

au secteur de l'éducation. Grâce à la détermination de tous les acteurs, ainsi qu'à l'esprit de dépassement et au patriotisme de chacun, des engagements réciproques ont été pris, en vue de rétablir durablement le climat d'apaisement et de sérénité nécessaire au bon déroulement des activités pédagogiques et scolaires, de promouvoir la compréhension et la confiance mutuelles entre tous les acteurs de notre système éducatif, et de favoriser les conditions propices



Komi Tchakpele, ministre de l'enseignement primaire et secondaire

à la poursuite des efforts pour apporter des réponses adéquates et durables aux besoins et défis du secteur de l'éducation. Ainsi, la démarche inclusive et participative et l'approche globale dans la résolution efficiente et durable des défis de notre secteur ont été consacrées, et un consensus sur les principaux objectifs et priorités du système éducatif togolais a été établi. De façon particulière, le gouvernement a notamment consenti en faveur des enseignants :

- Un plaidoyer pour la sanctuarisation du budget de l'éducation pour l'année 2018, afin de permettre notamment les recrutements prévus des enseignants, et pour un accroissement des investissements et des ressources budgétaires alloués au secteur de l'éducation nationale ;

- Une revalorisation supplémentaire des primes des enseignants pour l'année 2018, pour un montant d'un milliard de francs (1.000.000.000 F) CFA, et de deux milliards de francs (2.000.000.000 F) CFA pour l'année 2019, en plus des augmentations intervenues antérieurement ;

- Un dixième de ces nouvelles augmentations de primes sera octroyé aux enseignants sur la base de critères de mérite, de rendement et de performance ;

- L'institution, à partir de 2020, d'un cadre de dialogue et de concertation entre le gouvernement et les acteurs du système éducatif, afin d'examiner de manière participative, les prévisions de dépenses budgétaires du secteur de

l'éducation et les allocations de ressources pour faire face à l'ensemble des défis et besoins. En outre, le gouvernement a réaffirmé sa volonté de mettre en œuvre les mesures et les engagements adoptés depuis janvier 2017 en faveur de l'enseignement confessionnel, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la subvention de l'Etat, l'intégration de l'indemnité forfaitaire de vingt mille francs (20.000 F) CFA, et la signature de la convention régissant les relations entre l'Etat et les confessions religieuses en matière d'enseignement confessionnel.

Pour relever davantage le défi de la qualité, la formation pédagogique des enseignants sera renforcée, avec notamment la construction déjà en cours d'une septième Ecole nationale des instituteurs (ENI) dans la région des Savanes, et la consécration à terme, de l'ENS d'Atakpamé à la formation pédagogique des inspecteurs et conseillers pédagogiques et au renforcement des capacités des enseignants. De même, la réforme des curricula se poursuivra au cours primaire, avec l'élaboration, l'impression et la distribution progressives de nouveaux manuels, tandis que le rythme actuel d'innovation et de rénovation des programmes sera maintenu dans les collèges, voire accéléré avec l'introduction progressive des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation. Par ailleurs, les enseignants sont mandatés de donner un enseignement de qualité aux élèves et de s'abstenir de tous traitements et punitions violents allant à l'encontre des droits individuels et collectifs des enfants.

Entre aide sociale et de santé, l'État veut interdire l'utilisation des téléphones portables

Suite au contact du mauvais usage que les élèves font de la technologie, l'État veut interdire, à partir du 1er janvier 2018, l'utilisation des téléphones portables dans les salles de classe.

Toutefois, notons-nous que le chef de l'Etat a gratifié tous les élèves des écoles primaires et secondaires du secteur public de l'enseignement général et technique, d'une couverture sociale et médicale, qui sera élargie ultérieurement au secteur privé laïc et confessionnel. Cette nouvelle initiative du chef de l'Etat doit permettre à plus de deux millions d'enfants

scolarisés de bénéficier d'une assurance médicale appelée « School Assur », grâce à laquelle ils pourront se soigner convenablement en cas de maladie, ou se prémunir contre les conséquences financières des maladies et des événements accidentels pouvant survenir durant leur parcours scolaire. Les premiers résultats de cette expérience unique sont très encourageants. En effet, au 14 septembre 2018, près de six cent vingt mille (620.000) actes médicaux ont été délivrés, pour un coût total de plus d'un milliard cinq cent vingt-cinq millions de francs (1.525.000.000 F) CFA.

Des statistiques et résultats antérieurs qui encouragent l'atteinte de nouveaux objectifs

Les effectifs des élèves de l'enseignement général sont passés de deux millions trois cent cinquante-trois mille huit cent vingt-neuf (2.353.829) en 2016-2017 à deux millions quatre cent quarante-deux mille sept cent quatre-vingt-huit (2.442.788) en 2017-2018, soit un accroissement de 03,77%. Cet accroissement des effectifs induit une augmentation des besoins et une plus grande mobilisation des ressources pour les couvrir. Ainsi, un million six cent six mille huit cent trente-cinq (1.606.835) manuels scolaires ont été distribués aux élèves de l'école primaire pour l'année scolaire 2017-2018. Malgré les efforts soutenus du gouvernement pour assurer le recrutement continu des enseignants et la construction des salles de classes, les besoins de notre secteur demeurent encore importants. Les actions conjuguées de tous les acteurs ont également permis d'obtenir des résultats satisfaisants aux examens scolaires 2017-2018. Au CEPD, 78,05% d'admis contre 79,63% en 2017. Au BEPC, 55,40% contre 63,27% en 2017. Au BAC I général,

78,70% contre 52,24% en 2017. Au BAC I technique 63,89%, contre 57,61% en 2017. Au BAC II général, 53,55% contre 59,88% en 2017. Au BAC II technique 85,03%, contre 85,03% en 2017. Comme on peut le constater, les résultats de l'année 2017-2018 ont connu dans l'ensemble une progression sensible, portée surtout par les résultats au Bac I qui ont progressé de plus de 26 points, compensant ainsi les légers reculs constatés.

Il est clair que pour cette nouvelle année scolaire, les partenaires de l'éducation nationale, les directeurs et chefs de services centraux, les membres du personnel d'encadrement du secteur de l'éducation, les chefs d'établissements scolaires et centres de formation professionnelle, les enseignantes et enseignants, les parents d'élèves, les élèves, apprenantes et apprenants sont prêts à s'investir de façon responsable et sérieuse dans l'éducation pour accroître les résultats et éviter les différends qui ne font qu'affaiblir les élèves surtout.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo



Pharmacies de garde de Lomé du 24 / 9 / au 1er / 10 / 2018

ETOILES 10 Av. N. Marche 22 21 88 47
 SANTE Près de NOPATO 22 21 58 41
 DEO GRATIAS Kotokou-Kondji 22 21 83 31
 N-D de MEDJ Bd du 13 Janv 22 35 20 02
 AMESSIAME Marché de Bè 96 32 97 60
 ADJOLOLO Franz Joseph 22 21 05 13
 Ste MARIE Tokoin-RAMCO 22 21 85 58
 GBOSSIME Gbossimé 22 22 50 50
 JUSTINE Tokoin Habitat 22 21 00 01
 ISIS NUKAFU Gapkpoto 70 44 83 87
 YEM-BLA 258, Av. Akéi 22 26 76 51
 FRATERNITE Hedzranawé 22 26 81 55
 APOTHEKA Kegué 22 61 57 57
 KLOKPE Togo 2000 22 52 20 78
 FIDELIA Attiéguou, 22 71 95 95
 SARAH d'Adakpamé 22 27 09 25
 ELI-BEREC Adidogomé, 22 51 22 82
 LA REFERENCE Adidogomé 22 51 12 12
 BONTE Route de SEGBE 93 95 80 78
 ENOULI Agbalepedogan 22 25 90 68
 JAHNAPA Djidjilé-Gakli 22 51 22 86
 SOLIDARITE vakpossito 22 50 37 07
 ORCHIDEE LLEO 2000 22 51 30 40
 APOLLON Face complexe scolaire
 Makafui - Non loin du carrefour des
 hirondelles - Avédji 70 41 01 07
 LA GRÂCE SUN AGIP Agoé 22 25 91 65
 ESPACE VIE Agoé Logopé, 99 85 89 07
 MAINA Agoé Assiyéyé, 22 33 65 34
 MAWUNYO Sogbossito, 70 42 34 64
 TAKOE CAP ESSO 22 34 03 42
 HYGEA Baguida 99 27 36 36
 LE DESTIN de Baguida 70 41 15 41

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV: Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE: Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM: Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FILLOPARC (Agoé Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers
 AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscais), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
 COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
 COURS DE ZOOMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
 Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
 Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
 E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Légendez et commentez cette photo

Débat

Lors d'une promenade, dans un zoo, organisée par une société pour ses employés et leur famille, le PDG s'arrêta au niveau du lac aux crocodiles et lança ceci:

PDG: Je donne 5 millions \$ à l'employé qui traversera ce lac sans être mangé par les crocodiles et s'il est mangé 2 millions seront remis à sa famille.

Après un silence de mort, on entendit un plouf dans l'eau et on vit un des employés

nageant au péril de sa vie dans le lac.

Après beaucoup d'effort il arriva saint et sauf à la berge.

Applaudissements et remise des cinq millions.

Entre 2 grosses respirations pour reprendre son souffle il lança les yeux rouges de sang;

- Qui est celui qui m'a poussé dans l'eau?

Finalement on finit par découvrir que c'était sa femme qui l'avait poussé dans l'eau!!

C'est de là qu'est née l'expression << Derrière tout grand homme se trouve une femme >>.

Selon vous la femme voulait les 5 millions ou bien les deux millions. Réfléchis bien avant de répondre pour ceux qui se connaissent en matière de femme.

Embarras de choix

Un frère a 5 copines il doit épouser une seule.

La première est vierge mais très impolie. La deuxième est riche mais infidèle. La troisième prie beaucoup mais voleuse. La quatrième est intelligente mais très sale. La cinquième est très belle mais stérile.

Selon vous, laquelle de ces cinq copines voulez-vous qu'il épouse ?

Festival Afrique junior

La Côte d'Ivoire abrite la 1ère édition

La compagnie Disney (The Walt Disney Company France) et UniFrance, un organisme chargé de la promotion du cinéma français dans le monde, organiseront en Côte d'Ivoire, du 2 au 6 octobre prochain, la première édition du festival Afrique Junior. Ce sont de nombreux films d'animations français et américains qui seront à l'honneur au cours de cette première édition.

Selon le communiqué rendu public, le Festival Afrique junior puise son inspiration dans les projections en plein air de films Disney initiées dès 2007, sous l'impulsion de Jean-François Camilleri (président de The Walt Disney Company France et Afrique Francophone), par l'association les Villages Enchantés dans le village où le cinéma n'existe plus.

« Nous sommes ravis de

créer le Festival Afrique Junior avec The Walt Disney Company car c'est une magnifique opportunité de faire rayonner le 7ème art et plus encore la langue française auprès des enfants ivoiriens », a souligné Isabelle Giordano, directrice générale d'UniFrance. Ces films d'animation seront donc diffusés gratuitement dans les salles de cinéma Majestic et à l'Institut français de Côte d'Ivoire.

Parmi ces animations cinématographiques qui seront projetées, on retrouve Aya de Yopougon, un film réalisé par l'Ivoirienne Marguerite Abouet, et la nouvelle bande dessinée « Les indestructibles 2 ». « Découvrir un film sur un grand écran revêt un aspect merveilleux. L'expressivité des regards des enfants est telle qu'elle justifie, à elle seule, notre volonté d'offrir au plus grand



nombre d'entre eux cette expérience unique », a précisé Jean-François Camilleri, président de « The Walt Disney Company France »

Certaines projections du

festival se délocaliseront dans le village ivoirien appelé Boyo, en vue de donner envie à ses riverains l'opportunité de se rendre au cinéma pour voir des films.

Nadia E.

Salon international de l'industrie du tourisme

Le Togo prendra part à la 40ème édition

L'édition 2018 du Salon international de l'industrie du tourisme est prévue du 25 au 28 septembre 2018 à Paris en France. Classé deuxième pays de destination touristique d'affaires en Afrique en 2017 par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le Togo est cordialement attendu à cet événement qui rassemble les professionnels du domaine.

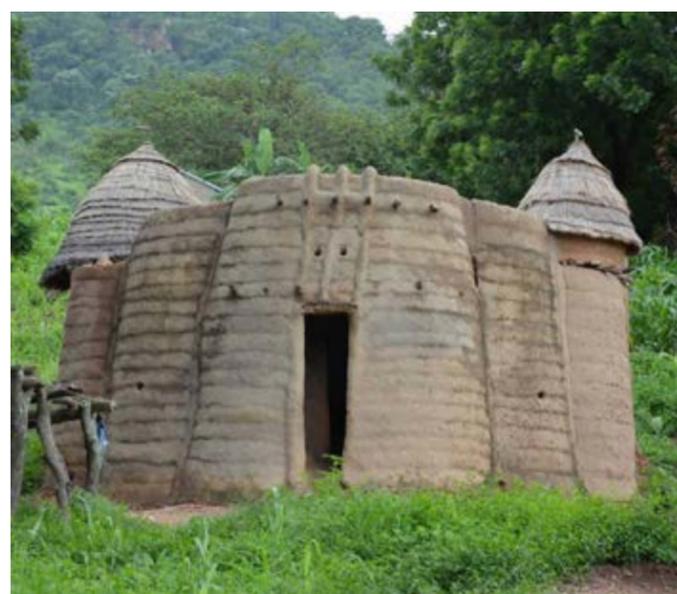
« Continuer à être la vitrine privilégiée de tous les acteurs et marchés du tourisme », tel est l'objectif poursuivi par ce salon international. La participation du Togo à cette rencontre s'inscrit dans la droite ligne de la politique des autorités publiques, une politique qui ambitionne de redonner au secteur

touristique togolais son lustre d'antan.

Selon le classement 2018 de l'Organisation mondiale du tourisme, le Togo a enregistré 496 000 visiteurs soit 46,7% des visiteurs derrière l'Égypte qui a enregistré un chiffre de 55%.

Justement, l'Agence nationale de

développement du tourisme (ANDT) a été créée en vue de relever les défis liés au secteur touristique. Cette agence qui aura principalement pour mission de piloter et d'exécuter les projets du département, de positionner la destination touristique togolaise à l'échelle locale, régionale et internationale, compte



Un château tamberma

franchir la barre des 500 000 touristes par an d'ici 2020.

Nadia E.

Lire

« La révolte des Loméennes » de Silvi d'Almeida. Ed Les nouvelles éditions africaines du Togo. 1992 Pp 130.

« ...Mais en cinq jours de présence, elle ne pouvait guère pousser ses investigations. L'aviatrice Beinhorn, qui, d'après le commissaire Rehart, n'a passé que 24 heures au Togo, avait déployé ses activités au Togo britannique, voyageant officiellement pour la publicité de l'essence Shell. Le service de Police et de la Sûreté du Gold Coast signale son arrivée à Accra en juillet 1933, où elle a été publiquement

reçue par les membres du Bund qui lui ont remis une lettre destinée à Hitler. Rien donc de bien dangereux. L'attitude de l'aviatrice Dingreiter a été plus hardie et ses activités plus étendues. Kreszenz Dingreiter, dite « Zenta », est née à Dinglreit, en Bavière. Elle arrive à Klouto le 3 juillet 1933, venant de Lomé, descend chez les sœurs missionnaires, dont une Italienne et une Suissesse. Ses va-et-vient sont fréquents du côté de la frontière de la Gold Coast, où elle va chercher une boîte à lettres dans le district de Ho. De Palimé, elle se rend à Atakpamé où elle a pris soin d'informer à l'avance le représentant

de la DTG et le pasteur Quenod, qui a hérité de l'action de la Mission de Brème. Elle se présente comme journaliste travaillant pour le même journal de droite qu'Edith Sternberg. D'Atakpamé, elle descend à Lomé chez le représentant de la DTG. Elle mène seule une enquête sur la révolte de janvier, interroge les chefs, fait écrire des lettres, prend des photos des tombes des victimes du tirailleur. Le Commissaire de la République, tardivement mis au courant de ses activités, déclare avec amertume: son voyage avait un but précis: montrer que nous ne faisons au Togo que des sottises, que nous

y massacrons les gens et que la bonne chère vieille Allemagne y est universellement regrettée. Jean Martet rapporte qu'à la fin du voyage de l'aviatrice, le Commissaire Réhart en fouillant sa valise saisit des photos dont l'une représente la tombe d'une victime du tirailleur. Mais rendant compte à M. de Guise, Réhart, singulièrement, trouve cette photo insignifiante: nous nous trouvons devant un cas très sympathique: Mlle Dingreiter est une jeune fille qui a le culte des morts. Se voyant dépourvu d'une photo aussi importante elle pleure et pour la calmer, M. Réhart lui

dit: "ne vous fatiguez pas. Parlons allemand. Je suis de Mayence. Cette affirmation nous laisse perplexe: un allemand commissaire de police au Togo, sous mandat français? Nous ignorons la date d'entrée en fonction au Togo de Louis Réhart, mais nous savons qu'en janvier 1933 il assumait la fonction de commissaire de police. Il a eu, à maintes occasions, un comportement douteux qu'on en vient à se demander s'il servait vraiment la France, ou ses propres intérêts. Certains faits attestent cette suspicion, surtout pendant la révolte et lors de sa mission au Dahomey... »

Atteinte des ODD

L'agroécologie est le moyen le plus sûr pour la réalisation de l'objectif 2

Les menaces constantes sur la sécurité alimentaire face aux limites de l'agriculture moderne ont amené beaucoup de spécialistes à décréter l'agroécologie comme la solution à la faim.

L'agroécologie est une discipline intégrée qui reconnaît la relation entre les plantes, les animaux, les humains et l'environnement dans les systèmes alimentaires. Il fait référence aux systèmes agricoles qui fonctionnent en harmonie avec la nature, en utilisant des techniques de culture et des programmes de sélection qui ne reposent pas sur des engrais chimiques, des pesticides ou des modifications génériques

artificielles.

L'agroécologie s'appuie sur les pratiques agricoles traditionnelles utilisant la recherche, la technologie et les connaissances autochtones existantes, tout en veillant à ce que ce soient les producteurs qui contrôlent tous les aspects de la production alimentaire. En utilisant une agriculture écologique, les agriculteurs produisent des aliments abondants et sains de manière durable. Pour la FAO, c'est le meilleur

moyen pour l'atteinte des ODD, surtout celui relatif à la sécurité alimentaire.

L'ODD 2 vise à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ». L'agroécologie permet d'accroître la sécurité alimentaire et la résilience, de stimuler les moyens de subsistance et les économies locales, diversifier la production alimentaire et la nutrition et préserver les ressources



naturelles. Elle assure la préservation de la biodiversité et les fonctions des écosystèmes, améliore les sols, la fertilité et la santé des sols, l'adaptation et l'atténuation au changement climatique, contribuant à l'autonomisation des

femmes et préservant les cultures locales et les systèmes de savoirs traditionnels, souvent en synergie avec l'agriculture biologique.

Source : guide des journalistes africains sur l'agroécologie

Semaine de la diplomatie climatique

La France, l'Allemagne et l'Union européenne ensemble pour préserver la planète

En conférence de presse hier après-midi au siège de la délégation de l'Union européenne à Lomé, la France, l'Allemagne et l'Union européenne ont lancé officiellement la Semaine européenne du climat 2018. Un signe de leur volonté de rester uni face aux menaces du changement climatique.



De gauche à droite, l'ambassadeur de France, le représentant de la cheffe de la délégation de l'UE et l'ambassadeur d'Allemagne

La France et l'Allemagne qui font partie de l'Union européenne, sont parmi les Etats les plus engagés en matière de lutte contre le changement climatique. La France a présidé la Cop 21 qui a accouché d'un accord historique. D'autres initiatives comme le One planet summit ont suivi. Actuellement, elle met la ratification universelle de l'accord au centre de sa diplomatie. Et les actions de ce pays au Togo dans le sens de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique se multiplient. L'ambassadeur de France au Togo, son Excellence M. Marc Vizio, ne manque pas de relever les pas qualitatifs que pose notre pays dans ce sens. « Je salue le gouvernement pour

avoir amené le Parlement à adopter la loi sur les énergies renouvelables. Il y a quelques semaines, nous avons assisté au lancement de la stratégie nationale d'électrification. De plus, le Togo est le premier pays à avoir adhéré à l'Alliance solaire internationale. Et à l'heure où je vous parle, le président Faure s'est envolé pour prendre part au One planet summit. Vous êtes donc à la pointe de la lutte contre le changement climatique », a-t-il indiqué. L'Allemagne qui a accueilli la Cop 23 l'année dernière, mène une diplomatie active en faveur du climat et soutien notre pays de façon multiforme. Pour l'ambassadeur, Christophe Sanders, il faut faire plus d'efforts pour atteindre

les objectifs de l'accord de Paris. « Cet été, il a fait plus chaud en Allemagne qu'au Togo. Il est donc très facile de constater qu'il y a un changement climatique », a-t-il témoigné.

L'Union européenne et ses Etats membres appuient les initiatives comme le dialogue de Talanoa qui facilitent la coopération en faveur du climat. « Nous ne cessons de défendre l'accord de Paris, parce que nous voulons laisser aux générations futures, une planète vivable », a déclaré récemment Jean-Claude Juncker, président de la Commission de l'Union européenne. Au Togo, l'UE accompagne plusieurs projets dans le domaine de l'assainissement (4e lac par exemple), la préservation des écosystèmes. Plusieurs activités sont prévues pour la « Semaine de la diplomatie climatique » 2018, à savoir, émissions radiophoniques, projections de films, conférences de presse, conférence, débats d'idées, rencontre d'échange, puis l'apothéose ce samedi 29 septembre, à la plage face à l'hôtel de la paix, par une course Ecojogging.

Edem Dadzie

Environnement sain et santé

La défécation à l'air libre ne semble pas reculer au Togo

Combattue grâce aux campagnes de sensibilisation et projets de construction de latrines, la défécation à l'air libre, ne semble pas reculer dans notre pays, tant les habitudes ont la vie dure.



Un panneau de sensibilisation

Le phénomène s'observe dans les quartiers, au bord des rues, sur les dépotoirs. Beaucoup profitent de la nuit pour faire leurs besoins à des endroits où on ne soupçonnerait jamais. Certains, même à moto, lorsqu'ils sentent le besoin s'arrêtent à n'importe quel endroit où ils trouvent de la broussaille. Les habitants des maisons qui n'ont pas de toilettes, attendent la tombée de la nuit pour passer à l'acte.

Malgré la construction de nombreuses latrines publiques, la situation ne semble pas s'améliorer. Certaines couches de la population parlent du prix élevé pour utiliser ces latrines. Mais combien faut-il déboursé comparé aux risques élevés pour la santé? Des millions de FCFA ont été engloutis dans des campagnes de sensibilisation. Par exemple celle qualifiée de « Fin de la défécation à l'air libre au Togo ».

La situation ne semble toujours pas évoluer. Il est clair qu'il y a une résistance face aux actions menées. Bon nombre de personnes en ont tellement pris l'habitude qu'ils n'arrivent pas à arrêter. C'est devenu un geste assez banal pour eux. De plus, on sent la nécessité d'une réorientation des politiques en la matière. Les acteurs du domaine de l'hygiène et de l'assainissement sont interpellés.

Edem Dadzie

Commerce transfrontalier des produits agropastoraux, artisanaux et touristiques

Une étude validée par le Paiej-Sp et ses partenaires

Le Paiej-Sp a procédé à la validation le vendredi 21 septembre dernier d'une étude sur les circuits du commerce transfrontalier des produits agropastoraux, artisanaux et touristiques. C'était en présence du directeur de Cabinet du ministre en charge de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, M. Yawotsè Vovor et des partenaires du Projet.



Yawotsè Vovor, DC du ministère du Développement à la base

L'étude qui a été validée la semaine dernière par le Paiej-Sp avait pour objectif de maîtriser les circuits de commercialisation inter-

frontaliers des produits issus des chaînes de valeur appuyées par le Paiej-Sp. Le commerce transfrontalier des produits agropastoraux des produits artisanaux, ainsi que touristiques est un monde que veut maîtriser le Paiej-Sp afin d'élaborer les plans d'actions opérationnelles devant faciliter l'accès des bénéficiaires aux débouchés sûrs et avantageux.

Selon le coordonnateur du Paiej-Sp, Kossivi Agbo, les entreprises agroalimentaires togolaises exportent une partie de leurs produits agricoles transformés ou non dans la sous-région ouest africaine ou ailleurs

dans le monde. Dans le même temps, d'autres entreprises togolaises importent les mêmes types de produits. « Ces divers transactions commerciales à travers les frontières sont dynamiques à divers degrés », a-t-il déclaré.

Ainsi, l'étude a permis d'identifier les principaux produits agro-pastoraux, artisanaux et touristiques, en lien avec les filières cibles du Paiej-Sp en vue de faciliter l'accès des bénéficiaires aux débouchés sûrs et forte valeur ajoutée. Elle a permis d'identifier également les flux commerciaux ainsi que leurs acteurs, d'analyser les opportunités et les contraintes liées

à ses dynamiques commerciales, notamment les exportations du Togo, et de dégager les stratégies pour tirer le meilleur profit et minimiser les risques potentiels liés à une meilleure vente des produits associés aux différentes chaînes de valeurs.

Au cours de l'atelier, les acteurs et partenaires du projet ont pu s'imprégner des grandes conclusions de l'étude et du plan d'action qui a été proposé. Ces derniers ont fait un examen critique et fait des observations, afin d'améliorer le rapport.

R. Zakari

Coopération ACP/UE

Les négociations pour un accord post-Cotonou démarrent en octobre

Après la réunion des pays de l'Afrique des Caraïbes et Pacifiques avec l'Union européenne à Lomé il y a quelques mois, le Togo avait été mandaté pour préparer les futures négociations pour un nouvel accord. Suite aux tractations, le chef de la diplomatie togolaise, le professeur Robert Dussey, est sur le point de lancer ces négociations.

La diplomatie togolaise est une fois encore en train de démontrer ses capacités à mettre d'accord toute la communauté internationale. En effet, selon les informations, les négociateurs en chef des pays ACP, le ministre Togolais, Robert Dussey et de l'Union européenne, Mimica Neven procéderont à l'ouverture officielle des négociations le vendredi 28 septembre prochain

en marge de l'Assemblée générale des Nations unies. Pour préparer ce lancement, le Groupe central de négociation (GCN) a tenu une réunion préparatoire le dimanche dernier à New York. Les discussions ne seront pas aisées, pense le ministre Dussey. « Les enjeux sont politiques, économiques, écologiques et surtout humains. Il faut tenir compte des réalités de chaque pays. Les

préoccupations des Etats ne sont pas les mêmes. Pour les Européens, l'une des priorités c'est la question de la migration qui touche l'Europe et une partie de l'Afrique, mais pas forcément pour les Caraïbes et le pacifique. Nous allons travailler avec tous les pays membres en tenant compte des spécificités », s'est-il exprimé en mai dernier. Malgré tout, il faut tourner la page Cotonou. L'accord



Le ministre Robert Dussey

de Cotonou vise à réduire et, à terme, éradiquer la pauvreté et contribuer à l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale. Ce cadre de coopération

expirera en février 2020. Les travaux ont déjà commencé du côté de l'UE pour jeter les bases du futur partenariat avec les pays ACP.

La rédaction

ACHETEZ & LISEZ désormais

tm togomatin

sur **MON KIOSK.com** **ou** **sur le portail** **Lome.com**

www.monkiosk.com **www.alome.com**

TOUS À L'ÉCOLE

le prêt pour payer l'école de vos enfants



BOA accompagne
la scolarité
de vos enfants

www.bankofafrica.com



BANK OF AFRICA

БАНКА АФРИКА БАНК

